



Double regard sur l'école valaisanne

Patrice Moret

Retour en 1954 à Martigny-Bourg

En 1954, les enseignants de Martigny-Bourg demandent une augmentation du temps scolaire. Dans une lettre adressée à la Commission scolaire, M. Joseph Emonet, Président de la Commune de Martigny-Bourg, demande un rapport concernant le vœu émis par le personnel enseignant d'une prolongation de la scolarité d'un mois (9 mois au lieu de 8).

Voici la réponse datée du 3 mai 1954 de M. Alfred Vouilloz, avocat et notaire, Président de la Commission scolaire: Nos instituteurs et institutrices souhaitent une prolongation de la scolarité «pour le plus grand bien des élèves». Malgré l'affection que je leur porte et l'admiration que plusieurs méritent, je ne crois pas que ce vœu soit désintéressé.

En 1946, lors de l'élaboration de la loi sur l'enseignement, M. Prosper Thomas déclarait au Grand Conseil que le moyen le plus sûr de réaliser «l'école active» était précisément l'organisation que nous connaissons en Valais qui oblige le personnel enseignant de rester en contact étroit avec le réel pour gagner leur vie en dehors des mois de scolarité. Il précisait que cette remarque, il la faisait en tant qu'inspecteur scolaire, connaissant le régime des cantons voisins.

Cet avis me paraît plein de bon sens, je crois que ce serait une erreur de transformer nos instituteurs en fonctionnaires qui, dans aucun pays du monde, ne se sont jamais signalés par une activité pleine d'initiative.

Un souvenir, un projet



Des élèves guides lors de l'exposition itinérante Anne Frank à Martigny (ici, Aurélie, avec Sylvie Rossoz, professeure de français au CO d'Octodure) © Résonances, mars 2019 www.resonances-vs.ch

Trois petites notes de musique...

Ces 20 dernières années, nous avons beaucoup entendu parler de recentrage des programmes sur les compétences de base en français et mathématiques: l'orthographe et les mathématiques, c'est important à l'école obligatoire. Soyons plus sérieux car le niveau des élèves baisse! Dans la grille horaire hebdomadaire, les disciplines artistiques (musique, chant, théâtre, dessin, travaux manuels) ont perdu en minutes et en considération.

Beaucoup d'évaluations mais moins de notes de musique! Est-ce un bon calcul à l'heure où le monde professionnel demande de la créativité et de la souplesse?

Quel adulte cherche encore un mot dans le dictionnaire ou effectue une opération en colonne en 2020?

L'étude menée en parallèle du projet «Un violon dans mon école» montre que la musique a un effet positif sur tous les apprentissages scolaires, certains le savaient déjà depuis longtemps!

*Trois petites notes de musique, ont plié boutique
Au creux du souvenir.*

*C'en est fini d'leur tapage, elles tournent la page
Et vont s'endormir.*

*Mais un jour sans crier gare, elles vous reviennent
en mémoire...*

L'AUTEUR

Patrice Moret
Directeur des écoles communales
(1H-8H) de Martigny



Le projet «Un violon dans mon école» à Martigny © Résonances, décembre 2016 www.resonances-vs.ch